



COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU BASSIN VERSANT DE L'OUDON

RAPPORT ANNUEL 2013

Validé en C.L.E. plénière le 27 février 2014

PREAMBULE

Le présent rapport annuel d'activités permet au Comité de bassin Loire-Bretagne d'avoir une vision annuelle concernant l'état d'avancement des travaux et des orientations de la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.), ainsi que les résultats et perspectives de la gestion des eaux sur le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.).

La trame du rapport annuel est commune à l'ensemble des S.A.G.E. du bassin Loire-Bretagne. Elle est néanmoins adaptée pour tenir compte du fonctionnement propre de la C.L.E. Oudon et des actions spécifiques qu'elle mène, notamment en matière d'évaluation.

SOMMAIRE

1. Présentation du S.A.G.E. et rappel du contexte
 - 1.1. Présentation du territoire
 - 1.2. Dates essentielles
 - 1.3. Enjeux identifiés dans le S.A.G.E. révisé
 - 1.4. Constitution de la C.L.E.
 - 1.5. Présentation de l'organisation
 - 1.5.1. structure porteuse
 - 1.5.2. Commission Locale de l'Eau
 - 1.5.3. cellule d'animation
2. Présentation des activités de la C.L.E.
 - 2.1. Les réunions
 - 2.2. Résumé des avis de la C.L.E., du bureau ou du Président
 - 2.3. Charte de gestion des ouvrages de vannage sur le bassin versant de l'Oudon
3. Autres actions ou réunions suivies par le Président ou la cellule d'animation
4. Révision du S.A.G.E.
5. Mise en œuvre du S.A.G.E.
 - 5.1. Tableau de synthèse listant l'ensemble des dispositions du S.A.G.E.
 - 5.2. Point sur les masses d'eau en objectif 2015
 - 5.3. Contrats directement liés à la mise en œuvre du S.A.G.E. en vigueur
 - 5.3.1. Contrat régional de bassin versant de l'Oudon 2013-2015
 - 5.3.2. Contrat territorial Araize Chéran Misengrain 2009-2013
 - 5.3.3. Contrat territorial milieux aquatiques 2008-2013
 - 5.4. Tableau de bord et indicateurs communs des S.A.G.E.
6. Actions de communication
 - 6.1. Actions d'information et de communication inhérentes au S.A.G.E.
 - 6.2. Actions de sensibilisation aux domaines de l'eau
7. Evaluation - Suivi de la qualité des eaux
 - 7.1. Actions menées dans le cadre de l'évaluation du S.A.G.E.
 - 7.2. Réseau de points de mesures, protocole de suivi et résultats
8. Budget et financement
9. Analyse - Bilan - Perspectives
 - 9.1. Analyse de l'activité de l'année
 - 9.2. Prévisionnel par préconisation du S.A.G.E.
 - 9.3. Perspectives à moyen terme

1. PRESENTATION DU S.A.G.E. ET RAPPEL DU CONTEXTE

1.1. Présentation du territoire

Le bassin versant de l'Oudon est à cheval sur le sud-ouest du département de la Mayenne et le nord-ouest du Maine-et-Loire. Les départements de la Loire-Atlantique et de l'Ille-et-Vilaine ne sont concernés que marginalement.

L'Oudon traverse le bassin du nord au sud et comporte une dizaine d'affluents principaux. Il prend sa source à la Gravelle et se jette dans la rivière Mayenne au Lion d'Angers et à Grez Neuville.

A partir de la ville de Segré, la rivière Oudon fait partie du domaine public fluvial et est navigable.

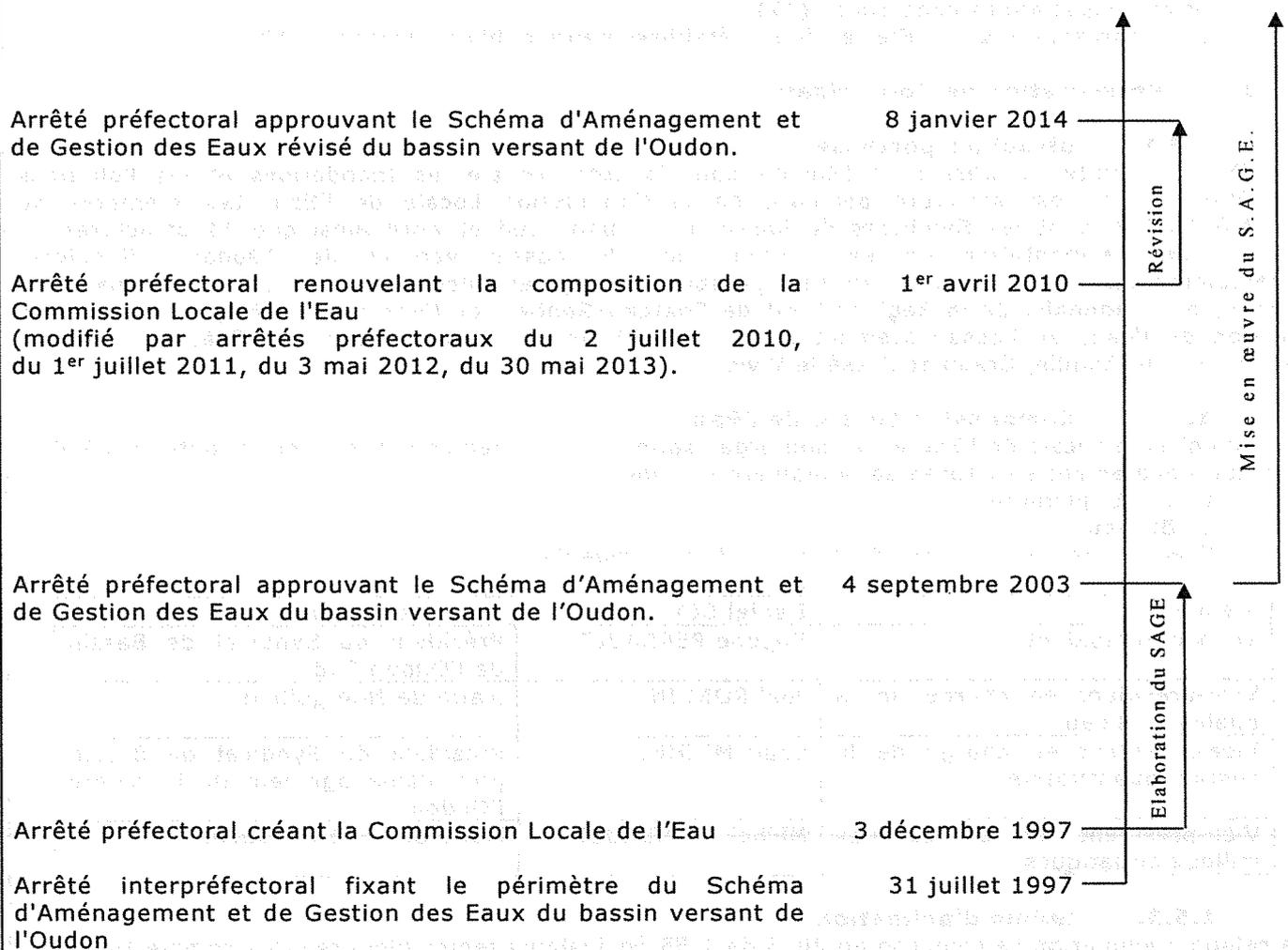
Cf. annexe 0 – carte du bassin versant et état des masses d'eau

La population du bassin versant représente environ 70 000 habitants.

Le bassin de l'Oudon est à dominante rurale, avec un pôle urbain plus marqué :

- Segré (49), seule ville de plus de 5 000 habitants et sous-préfecture du Maine-et-Loire ;
- 20 communes entre 1 000 et 5 000 habitants, bourgs structurants comme Craon, Renazé, Pouancé, Le Lion d'Angers, Cossé-le-Vivien, Combrée,...
- 34 communes entre 500 et 1 000 habitants ;
- 45 communes de moins de 500 habitants.

1.2. Dates essentielles



1.3. Enjeux identifiés dans le S.A.G.E. révisé

- Enjeu A : Stabiliser le taux d'auto-provisionnement en eau potable et reconquérir la qualité des ressources locales (nitrates, phytosanitaires,...)
- Enjeu B : Restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques
- Enjeu C : Gestion quantitative des périodes d'étiage
- Enjeu D : Limiter les effets dommageables des inondations
- Enjeu E : Reconnaître et gérer les zones humides, le bocage, les plans d'eau et les aménagements fonciers de façon positive pour l'eau
- Enjeu F : Mettre en cohérence la gestion de l'eau et les politiques publiques du bassin de l'Oudon

1.4. Constitution de la C.L.E.

La Commission Locale de l'Eau est une instance de concertation créée par le Préfet à l'échelle du bassin versant pour élaborer, réviser et suivre l'application du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) (Art. L212-4 du Code de l'Environnement).

Le Préfet chargé de suivre pour le compte de l'Etat le S.A.G.E. du bassin versant de l'Oudon est le Préfet de Maine et Loire.

La Commission Locale de l'Eau du bassin versant de l'Oudon a été créée en 1997. Sa composition a été renouvelée en 2010. Elle comprend :

- Des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements, des établissements publics locaux (30),
- Des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées (17),
- Des représentants de l'Etat et de ses établissements publics intéressés (12).

1.5. Présentation de l'organisation

1.5.1. structure porteuse

Le SYndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions (SY.M.B.O.L.I.P.) est structure porteuse de la Commission Locale de l'Eau. Les membres du SY.M.B.O.L.I.P. sont les Syndicats de bassin de l'Oudon sud et nord ainsi que 11 structures en charge de l'alimentation en eau potable sur le bassin versant de l'Oudon : Syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable du Segréen, des Flées, de Loire-Béconnais, de Bierné, du Craonnais, de la Région Ouest de Château-Gontier, du Centre Ouest Mayennais, pour la gestion de l'eau, de l'assainissement et de l'urbanisme de l'agglomération de Château Gontier, communes de Ahuillé, Craon et Cossé le Vivien.

1.5.2. Commission Locale de l'Eau

La Commission Locale de l'Eau a fixé son organisation dans un règlement intérieur adopté en 2010. Elle est globalement structurée de la manière suivante :

- La C.L.E. plénière
- Le Bureau
- Exécutif (réunion du Président et des Vice-présidents)

Président	Daniel BEYLICH	Maire de Cosmes
1er Vice-président	Eugène PERRAULT	Président du Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud
Vice-président en charge de la qualité de l'eau	Joël RONCIN	Maire de Montguillon
Vice-président en charge de la gestion quantitative	Louis MICHEL	Président du Syndicat de Bassin pour l'aménagement de la rivière l'Oudon
Vice-président en charge des milieux aquatiques	Michel RAIMBAULT	Maire de Livré la Touche

1.5.3. cellule d'animation

- La cellule d'animation se compose en 2013 de 1,55 équivalents temps plein répartis comme suit :
- Secrétaire 0,2 ETP - adjointe administrative territoriale - elle a en charge le secrétariat de la C.L.E., la paye et la carrière des agents, l'accueil physique et téléphonique, l'organisation matérielle des réunions,...
 - Comptable 0,16 ETP - rédacteur territorial - elle a en charge la comptabilité, les finances, la gestion des subventions, les actes décisionnels...

- Animatrice de la C.L.E. 0,6 ETP – ingénieur principal territorial- elle a en charge l’animation de la commission, l’organisation des réunions, la planification des travaux de la commission, la révision du schéma, le suivi de la mise en œuvre du schéma, l’organisation de la cellule d’animation, le suivi des réflexions, opérations ou travaux extérieurs à l’Oudon,...
- Chargée de mission de l’évaluation du S.A.G.E. 0,59 ETP – Ingénieur territorial - elle a en charge la récupération des données pour alimenter le tableau de bord du schéma et des programmes financiers, l’adaptation des indicateurs à la révision du schéma, le suivi des indicateurs, l’analyse et l’aide à la décision,...

Ces agents, titulaires de la fonction publique territoriale, sont mutualisés pour d’autres missions pour le bassin versant de l’Oudon (milieux aquatiques, lutte contre les inondations et les pollutions diffuses).

En outre, la C.L.E. s’appuie sur les agents techniques des syndicats de bassin pour l’expertise nécessaire à ses missions.

2. PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA C.L.E.

2.1. Les réunions

14 réunions ont été organisées par la C.L.E. en 2013.

La liste des réunions figure en annexe 1.

Des groupes de travail thématiques sont réunis en tant que de besoin.

Le Comité de pilotage à vocation agricole du bassin versant de l’Oudon, co-présidé en 2013 par les Chambres d’agriculture et le SY.M.B.O.L.I.P.¹, ne s’est pas réuni en 2013. Cependant un comité de pilotage agricole restreint a été constitué afin de définir et proposer un programme d’actions technique et financier de reconquête de la qualité de l’eau brute sur le volet des pollutions diffuses agricoles au SY.M.B.O.L.I.P. Ce comité a également été désigné par le bureau de la C.L.E. comme comité de suivi de l’évaluation du programme de lutte contre les pollutions diffuses. Ce dernier s’est réuni 4 fois au cours de l’année 2013 : le 30 mai, le 4 juillet, le 10 octobre et le 27 novembre.

2.2. Résumé des avis de la C.L.E., du bureau ou du Président

La liste des dossiers pour lesquels l’avis de la C.L.E. ou du Président a été sollicité ainsi que le résumé des avis figurent en annexe 3.

2.3. Charte de gestion des ouvrages de vannage sur le bassin versant de l’Oudon

Cette charte a pour objet la gestion coordonnée de l’ensemble des ouvrages de vannages sur le bassin versant de l’Oudon compatible avec les objectifs de la Directive cadre européenne sur l’eau et les usages. Elle permet la libre circulation de l’eau, des sédiments et des espèces entre les mois de novembre et mars.

La charte a été signée le 28 novembre 2008. En 2011, la C.L.E. est devenue la structure coordinatrice de la charte (en remplacement de la Direction Départementale des Territoires de Mayenne). Le comité de pilotage s’est réuni au mois de novembre 2013 pour faire le bilan de la mise en œuvre de la charte pendant l’hiver 2012-2013 et préparer la saison hivernale 2013-2014.

3. AUTRES ACTIONS OU REUNIONS SUIVIES PAR LE PRESIDENT OU LA CELLULE D’ANIMATION

Le Président, les Vice-présidents ou la cellule d’animation de la C.L.E. participent à des réunions organisées par divers organismes afin d’assurer le suivi et la coordination des actions entreprises dans le domaine de l’eau sur le bassin de l’Oudon, de la Maine ou Loire-Bretagne.

La liste des réunions auxquelles le Président, les Vice-président ou la cellule d’animation ont été invités figure en annexe 2.

4. REVISION DU S.A.G.E.

La Commission Locale de l’Eau a engagé la révision du S.A.G.E. à la fin de l’année 2010.

La C.L.E. a validé le projet de S.A.G.E. Oudon révisé le 22 mars 2012.

La C.L.E. a validé des modifications rédactionnelles le 16 novembre 2012 et a transmis l’ensemble au Préfet du Maine et Loire, coordonnateur du bassin versant de l’Oudon pour saisir l’avis de l’autorité environnementale et organiser la consultation du public.

L’enquête publique a été organisée des mois de mars à août 2013 (ouverte au public du 12 juin au 12 juillet 2013).

La C.L.E. a adopté le S.A.G.E. Oudon lors de sa séance plénière du 24 octobre 2013.

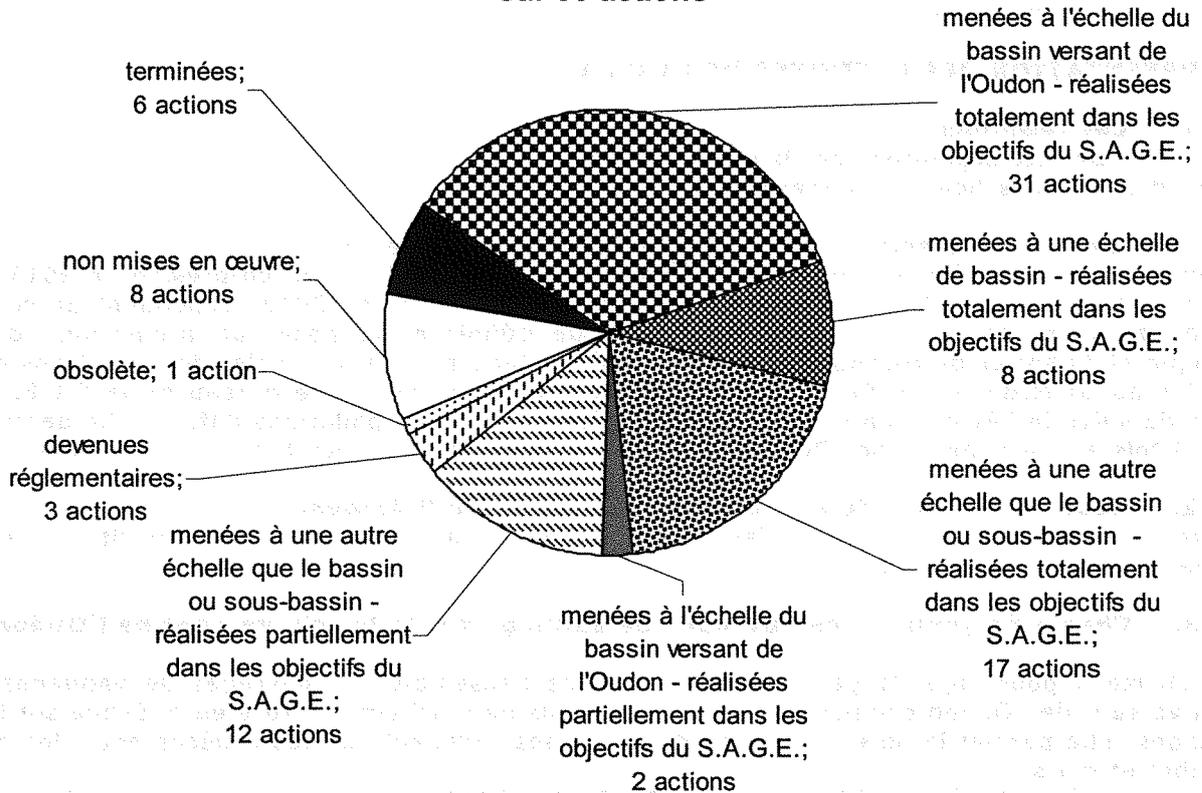
¹ SYndicat Mixte du Bassin de l’Oudon pour la lutte contre les Inondations et les Pollutions

5. MISE EN ŒUVRE DU S.A.G.E.

5.1. Tableau de synthèse listant l'ensemble des dispositions du S.A.G.E.

En 2013, la révision du S.A.G.E. s'achève. Le tableau, qui figure en annexe 4, reprend ce qui a été fait pendant la période 2003-2013 de mise en œuvre du S.A.G.E. Le graphique ci-dessous est une synthèse du tableau.

**Bilan de la mise en oeuvre des actions du SAGE (2003-2013)
sur 88 actions**



5.2. Point sur les masses d'eau en objectif 2015

Masses d'eau en objectifs global 2015	Etat de la masse d'eau (données 2011)
L'OUDON DEPUIS SEGRE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (FRGR0505b), type Masse d'eau fortement modifiée	MOYEN
L'ETANG DE LA BLISIERE (FRGL109), type Plan d'eau	MOYEN
L'OUDON (FRG021), type Masse d'eau souterraine	BON

Les actions spécifiques connues de la C.L.E. menées sur la masse d'eau Oudon de Segré jusqu'à sa confluence sont les suivantes :

- Restauration des zones humides du Vivier et de la Roche aux Fées au Lion d'Angers par la Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques ;
- Restauration des boisements des rives de l'Oudon par le Conseil général du Maine et Loire.

Pour le plan d'eau de la Blisière, aucune action spécifique n'a été conduite à notre connaissance.

Pour les deux masses d'eau Oudon, superficielle et souterraine, l'ensemble des actions (chapitre 5.1.) contribuent certainement à leur amélioration (cf. chapitre 7).

5.3. Contrats directement liés à la mise en œuvre du S.A.G.E. approuvé

La Commission Locale de l'Eau en partenariat et en collaboration avec les maîtres d'ouvrages locaux (Syndicats de Bassin de l'Oudon, SYndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la lutte contre les Inondations et les Pollutions, communes, associations,...) ainsi qu'avec les partenaires financiers propose ou participe à l'élaboration des programmes d'actions pour répondre aux enjeux du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

5.3.1. Contrat Régional de Bassin Versant de l'Oudon 2013-2015

Un nouveau contrat 2013-2015 a été signé le 27 mars 2013 et est mis en œuvre en 2013. Il comporte 29 actions dans les domaines de l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques portées par une dizaine de maîtres d'ouvrage pour un montant total estimé à 1,9 millions d'euros.

5.3.2. Contrat territorial Araize Misengrain Chéran 2009-2013

Le Contrat territorial pour la mise en œuvre d'un premier programme d'actions pour réduire significativement les pollutions diffuses agricoles et non agricoles a été signé au mois de décembre 2009 entre le Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud, la Commission Locale de l'Eau, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et les Départements de la Mayenne et du Maine et Loire. En 2013 ce programme est évalué de manière à préparer un nouveau programme d'actions qui s'inscrira dans un prochain contrat territorial « pollutions diffuses ».

5.3.3. Contrat territorial milieux aquatiques 2008-2013

Le contrat 2008-2013 a fait l'objet d'un avenant en 2013. Il a également été évalué en 2013 de manière à élaborer un nouveau programme d'actions qui s'inscrira dans le prochain contrat territorial milieux aquatiques 2014-2020. Ces contrats sont portés par les Syndicats de bassin sud et nord et par le Conseil général de Maine et Loire.

5.4. Tableau de bord et indicateurs communs des S.A.G.E.

Le tableau de bord et indicateurs communs des S.A.G.E. figure en annexe 5. Les indicateurs 2013 du secrétariat technique de bassin Loire-Bretagne ne sont pas communiqués.

6. ACTIONS DE COMMUNICATION

6.1. Actions d'information et de communication inhérentes au S.A.G.E.

L'enquête publique dans le cadre de la révision du S.A.G.E. a été organisée. Le dossier d'enquête a été déposé dans 12 mairies, la Commission d'enquête a tenu 14 permanences entre le 12 juin et le 12 juillet 2013. Le S.A.G.E. était également consultable sur le site Internet de la Préfecture du Maine et Loire et le public pouvait remettre un avis par courrier électronique dans le cadre de la dématérialisation.

La lettre Inf'eau Oudon, numéro 10 spécial enquête publique, a été distribuée dans chaque boîte aux lettres des habitants du bassin versant (33 000 foyers distribués) de manière à les inciter à prendre connaissance des documents du S.A.G.E. et de les inciter à donner leur avis au moment de l'enquête publique.

Au cours de l'enquête publique, 30 personnes ont été accueillies aux permanences, 17 observations ont été portées sur les registres, 1 courrier et 1 courriel ont été adressés à la Commission d'enquête. 11 thèmes ont été abordés : continuité écologique et ouvrages ; inondations ; qualité de l'eau ; zones humides ; règlement ; schéma des carrières ; stations d'épuration ; sécurité ; patrimoine.

Une **visite du GEVES** (Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés Et des Semences) qui possède des installations sur le bassin versant à la Pouèze, a été organisée à destination des membres de la Commission Locale de l'Eau. Malheureusement moins de 10 personnes étaient présentes pour cette visite hautement intéressante.

6.2. Actions de sensibilisation aux domaines de l'eau

Diverses actions ont pour objet d'informer les acteurs du bassin et de les sensibiliser à la gestion concertée de l'eau :

- interventions auprès d'organismes extérieurs,
- représentation de la C.L.E. à diverses réunions,
- Réunion des propriétaires riverains de l'Oudon - septembre 2013 - une cinquantaine de participants - intervention sur l'état de la qualité de l'eau,
- Les sources du goût - décembre 2013 - 100 personnes sensibilisées au goût de l'eau et à sa qualité sur 2 jours.

7. EVALUATION - SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX

7.1. Actions menées dans le cadre de l'évaluation du S.A.G.E.

Les missions suivantes ont été réalisées en 2013 :

- Le système d'évaluation du S.A.G.E. est adapté au projet de S.A.G.E. révisé et présenté au bureau de la C.L.E. en janvier 2013.
- Les bases de données liées aux suivis de la gestion de la ressource (taux d'auto-approvisionnement en eau du bassin versant...), de la lutte contre les inondations (état d'avancement du programme), de la lutte contre les pollutions (données du Recensement Général Agricole, du Registre Parcellaire Graphique...) ont été mises à jour.
- des questionnaires d'évaluation ont été envoyés aux 101 communes du territoire, aux intercommunalités et aux S.P.A.N.C. (Services Publics d'Assainissement Non-Collectifs)
- Le Système d'Information Géographique s'est étoffé grâce au partenariat avec GEOPAL et l'IGN
- Une synthèse de l'état de la qualité de l'eau sur le bassin versant de l'Oudon a été réalisée à l'occasion d'une réunion auprès des propriétaires riverains
- La C.L.E. poursuit l'administration du dispositif de collecte identifié auprès du SANDRE pour le bassin versant de l'Oudon (code : 0400000940)

7.2. Réseau de points de mesures, protocole de suivi et résultats

Le réseau et les protocoles de suivi sont présentés dans le tableau qui figure en annexe 6.

Concernant les résultats, ils ne sont pas encore tous disponibles sur la base de données « OSUR », il est donc difficile d'en présenter une synthèse, notamment pour les données d'hydrobiologie.

Les principales conclusions sur la qualité de l'eau sont (voir graphiques en annexe 7) :

- concernant les nitrates, il y a eu des dépassements de la norme des 50mg/l, notamment à la prise d'eau de Segré (21 jours de dépassement alors qu'il ne faut pas dépasser 18 jours). Beaucoup de ressources en eau souterraines continuent de présenter des teneurs importantes en nitrates.
- Les cours d'eau présentent toujours une qualité passable en phosphore et une quantité importante de matière organique (ce qui complique la production d'eau potable).
- Concernant les résidus de produits phytosanitaires, un pic à 2,75µg/l a été enregistré à Segré le 13 mars 2013 en lien avec le désherbage des céréales. De manière générale, on constate une montée des désherbants des céréales et l'arrivée de fongicides et d'insecticides (Imidaclopride). Le bruit de fond est bien présent.

8. BUDGET ET FINANCEMENT

Le SYndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la lutte contre les Inondations et les Pollutions, structure porteuse de la C.L.E., recouvre les participations financières auprès :

- des Conseils généraux de la Mayenne et de la Loire Atlantique pour leurs communes,
- des Communautés de Communes du canton de Pouancé et du canton de Segré pour leurs communes,
- des autres Communes incluses dans le périmètre de l'élaboration du S.A.G.E.

Le total des participations s'élève à 33 800 € en 2013.

Les partenaires financiers du S.A.G.E. et de la structure d'animation de la C.L.E. sont l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (A.E.L.B.) et la Région des Pays de la Loire.

En 2013, les plans de financement sont les suivants :

- pour la révision du S.A.G.E. : 50% A.E.L.B. ; 30% Région ; 20% SY.M.B.O.L.I.P.
- pour l'animation de la C.L.E. et communication : 70% A.E.L.B. (plafonné) ; 20% Région (plafonné) ; 10% SY.M.B.O.L.I.P.

Pour l'année 2013, le total des dépenses s'élève à 160 497,23 €, le total des recettes s'élève à 234 206,94 €. Le compte administratif du budget annexe C.L.E. est synthétisé dans le tableau ci-après.

CHAPITRE	LIBELLE	OUVERTURES BUDGETAIRES	
		DEPENSES	RECETTES
0 11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	84 116,70	
0 12	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	68 446,60	
64	REMBOURSEMENT REMUNERATION PERSONNEL		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	249,00	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 058,80	
22	DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT		
23	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
70	RBST AUTRES REDEVABLES		1 130,71
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS		198 699,19
7788	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		64,17
2	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		17 981,97
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		155 871,10	217 876,04
RESULTAT		62 004,94	
10	DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVES		340,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 761,57	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 864,56	
28	AMMORTIEMENT DES IMMOBILISATIONS		3 058,80
0 21	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
00 1	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE		12 932,10
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		4 626,13	16 330,90
RESULTAT		11 704,77	

9. ANALYSE - BILAN - PERSPECTIVES

9.1. Analyse de l'activité de l'année

L'activité a été marquée par la poursuite de la révision du S.A.G.E. La procédure d'enquête publique a été déclenchée avec retard par la Préfecture, le S.A.G.E. devait initialement être approuvé en septembre 2013.

9.2. Prévisionnel par préconisation du S.A.G.E.

Une liste des dispositions qui doivent être mises en œuvre par la Commission Locale de l'Eau figure en annexe 8 avec le programme de travail qui s'y rapporte pour l'année 2014.

9.3. Perspectives à moyen terme

Le S.A.G.E. a été approuvé par arrêté préfectoral le 8 janvier 2014. La C.L.E. va devoir veiller à sa mise en œuvre, pour la part qui la concerne (cf. chapitre précédent) et pour la part qui concerne d'autres maîtres d'ouvrages. Des contrats territoriaux sont déjà en préparation pour signature en 2014. Ces contrats permettront la programmation d'actions dans les domaines de l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques pour répondre aux dispositions du S.A.G.E. Le collège des élus de la Commission Locale de l'Eau sera renouvelé en juin ou septembre 2014, un travail d'appropriation du S.A.G.E. révisé sera à mener.

Adopté en séance plénière le 27 février 2014,

Monsieur Daniel BEYLICH,
Président de la C.L.E.

Monsieur Eugène PERRAULT,
1^{er} Vice-président de la C.L.E.

Liste des annexes :

- annexe 0 : carte du bassin versant et état des masses d'eau
- annexe 1 : récapitulatif des réunions C.L.E. - année 2013
- annexe 2 : liste des réunions auxquelles la C.L.E. a été invitée à participer en 2013
- annexe 3 : liste des dossiers soumis pour avis et liste des déclarations (récépissés/oppositions)
- annexe 4 : bilan de la mise en œuvre des actions du 1^{er} S.A.G.E. (2003-2013)
- annexe 5 : tableau de bord et indicateurs communs du S.A.G.E.
- annexe 6 : tableau du réseau d'analyses et protocole de suivi
- annexe 7 : synthèse des résultats de la qualité de l'eau
- annexe 8 : liste des dispositions devant être mises en œuvre par la C.L.E.

Bassin Loire-Bretagne

SAGE Oudon

Etat ou potentiel écologique et niveau de confiance de l'état

Etat	Niveau de confiance de l'état		
	Bon	Moyen	Mauvais
Très bon			
Bon			
Moyen			
Faible			

Plans d'eau, estuaires et eaux côtières

Niveau de confiance de l'état

- Élevé (É)
- Moyen (M)
- Faible (f)

Etat ou potentiel écologique

- Très bon (bleu)
- Bon (vert)
- Moyen (jaune)
- Médiocre (orange)
- Mauvais (rouge)
- Information non disponible (gris)

MEFM MEA (double cercle)

MEN (cercle simple)

MEFM MEA (double ligne)

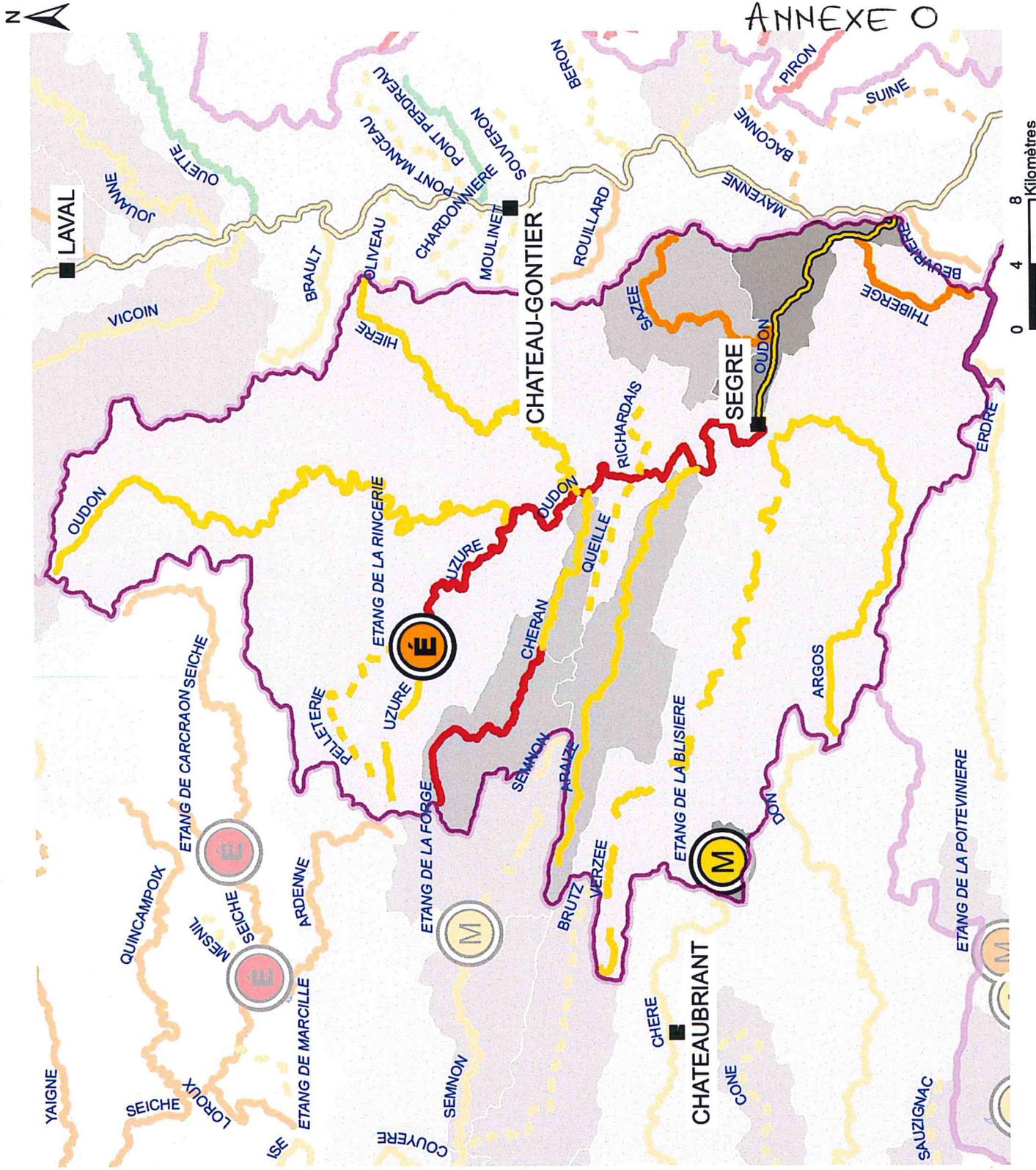
Masse d'eau surfacique (hachuré)

Echéances des objectifs

- 2015 (gris foncé)
- 2021 (gris moyen)
- 2027 (gris clair)
- objectif moins strict (rose)
- villes principales (carré noir)
- SAGE (carré blanc)

Etat écologique 2011 des eaux de surface

Cours d'eau (données 2010-2011)
Plans d'eau (données 2007 à 2011)
Eaux littorales (données 2007 à 2011)



ANNEXE 1
RECAPITULATIF DES REUNIONS C.L.E. - ANNEE 2013

ANNEXE 1

Date	Type de réunion	Ordre du jour	Nb de participants	Principales décisions
24/01	Bureau	<ol style="list-style-type: none"> Examen du dispositif d'évaluation du S.A.G.E. révisé Validation du cahier des charges pour l'évaluation du contrat territorial Araize Chéran Misengrain 2009-2013 Organisation de la veille après prospective agricole Etat d'avancement de la révision du S.A.G.E. Questions diverses 	<p>Collège élus : 3/7 Collège usagers : 1/5 Collège Etat : 3/3</p>	
14/03	Bureau	<ol style="list-style-type: none"> Compte administratif 2012 et affectation des résultats au budget supplémentaire 2013 Rapport annuel 2012 Projet de lettre inf'eau Oudon Avis sur les questions importantes du S.D.A.G.E. et calendrier de travail Etat d'avancement révision du S.A.G.E. Avis sur le projet d'avenant au contrat restauration entretien du bassin de l'Oudon Demandes d'intervention de la C.L.E. Questions diverses 	<p>Collège élus : 4/7 Collège usagers : 2/5 Collège Etat : 1/3</p>	
27/03	Terrain + salle	Signature du Contrat Régional de Bassin Versant 2013-2015	Sans objet	
04/04	C.L.E. plénière	<ol style="list-style-type: none"> Administration de la C.L.E. <ol style="list-style-type: none"> 1.1. Approbation du rapport annuel 2012 1.2. Présentation du compte administratif 2012 et affectation des résultats au budget supplémentaire 2013 Etat d'avancement de la révision du S.A.G.E. <ol style="list-style-type: none"> 2.1. Avis de l'autorité environnementale 2.2. Organisation de l'enquête publique – projet de lettre Inf'eau Oudon 2.3. Présentation du dispositif d'évaluation du S.A.G.E. révisé Avis sur les questions importantes du S.D.A.G.E. et calendrier de travail <ol style="list-style-type: none"> 3.1. Avis sur les questions importantes du S.D.A.G.E. et calendrier de travail 3.2. Contrats 4.1. Présentation du cahier des charges de l'évaluation du Contrat territorial Araize Chéran Misengrain 2009-2013, du programme de lutte contre les pollutions diffuses 4.2. Avis sur le projet d'avenant 2013-2014 au contrat restauration entretien du bassin de l'Oudon Questions diverses 	<p>Collège élus : 8/30 Collège usagers : 7/17 Collège Etat : 3/12</p>	<p>Validation du rapport annuel Avis sur le S.D.A.G.E. Avis sur l'avenant au contrat restauration entretien</p>
19/04		Préparation de l'enquête publique du S.A.G.E. en Préfecture		
31/05	presse	Conférence de presse sur l'enquête publique S.A.G.E.		
04/06	Vice-présidents	<ol style="list-style-type: none"> Enquête publique S.A.G.E. Oudon et calendrier des prochaines réunions Intervention Cormoran Visite du GEVES Nouvel arrêté de composition de la C.L.E. Panneaux routiers, indicateurs du nom des cours d'eau Dossier ICPE France Biogaz Valorisation Avis sur le S.A.G.E. Mayenne Etude de gestion quantitative 		
04/06	Commission	Présentation du projet de S.A.G.E. et réponses aux questions des commissaires enquêteurs		
22/07	d'enquête	Réponses aux questions des commissaires enquêteurs		

Date	Type de réunion	Ordre du jour	Nb de participants	Principales décisions
19/09	Bureau	<p align="center">Ordre du jour</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Révision du S.A.G.E. Oudon 1.1. Présentation des résultats de l'enquête publique 1.2. Préparation de la confirmation du projet de S.A.G.E. 2. Mise en œuvre du S.A.G.E. en cours de révision 2.1. Rappel des engagements de la C.L.E. 2.2. Réorganisation de la cellule d'animation du S.A.G.E. 2.3. Renouvellement du matériel informatique 2.4. Orientations budgétaires 2014 2.5. Lancement de l'étude de gestion quantitative de la ressource en eau 2.5.1. examen du cahier des charges 2.5.2. organisation pour le suivi de l'étude 3. Avis sur les dossiers 3.1. avis sur le S.A.G.E. Mayenne 3.2. avis sur le périmètre de l'aire d'alimentation du captage de Segré 3.3. information sur l'avis remis avant le 13 septembre sur le plan de gestion des poissons migrateurs 4. Préparation de la C.L.E. plénière 4.1. projet de présentation de l'expérimentation sur les cormorans en Mayenne 4.2. projet de présentation de l'étude régionale de hiérarchisation des bassins versants vis-à-vis des pesticides pour l'Oudon 5. Questions diverses 	<p>Collège élus : 3/7 Collège usagers : 3/5 Collège Etat : 2/3</p>	<p>Avis sur le S.A.G.E. Mayenne</p>
10/10 et 24/10	C.L.E. plénière	<ol style="list-style-type: none"> 1. Modification de la composition de la C.L.E. : désignation au bureau (collège des usagers) 2. Révision du S.A.G.E. Oudon 2.1. Présentation des résultats de l'enquête publique 2.2. Adoption du projet de S.A.G.E. 2.3. Validation de la déclaration 3. Mise en œuvre du S.A.G.E. 3.1. Rappel des engagements de la C.L.E. 3.2. Orientations budgétaires 2014 3.3. Lancement de l'étude de gestion quantitative de la ressource en eau 4. Informations diverses 4.1. Avis donné sur le S.A.G.E. Mayenne 4.2. Présentation du dispositif expérimental sur le cormoran 4.3. Visite du GEVES le 17 octobre 2013 5. Questions diverses 	<p>Pour le 10/10 Collège élus : 8/30 Collège usagers : 9/17 Collège Etat : 4/12</p> <p>Pour le 24/10 Collège élus : 4/30 Collège usagers : 4/17 Collège Etat : 3/12</p>	<p>Election au bureau Adoption du projet de S.A.G.E. Engagement de l'étude de gestion quantitative</p>
17/10	C.L.E.	<p>Visite du GEVES</p>		
21/11	Comité de pilotage « charte de gestion des vannages »	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bilan de la mise en œuvre de la charte 2012-2013 – intervention des syndicats de bassin et des fédérations de pêche 2. Perspectives d'application pour la période hivernale 2013-2014 – intervention des syndicats de bassin et de la C.L.E. 3. Point sur l'avancement de l'étude pour la restauration de la continuité écologique sur l'Oudon – intervention des syndicats de bassin 4. Questions diverses 		
06 et 07/12	Tous publics	<p>Les sources du goût Sensibilisation au travers du goût de l'eau : le cycle de l'eau, l'eau douce disponible, d'où vient l'eau que je bois, la qualité de l'eau,...</p>		

**ANNEXE 2
RECAPITULATIF DES REUNIONS
AUXQUELLES LA C.L.E. EST INVITEE A PARTICIPER - ANNEE 2013**

Les forums et colloques ne sont pas inclus dans la présente liste.

Date	Organisme	Objet	présents
29/01	Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud	Visite annuelle de terrain	oui
05/02	Segré	Projet de refuge LPO Vallée de l'Oudon	oui
12/02	SY.M.B.O.L.I.P.	Signature de la charte jardinerie	oui
20/02	Conseil Général de la Mayenne	Groupe phyt'eau propre 53	non
12/03	CIVAM AD 49	Assemblée générale	non
14/03	Agence de l'Eau	Comité technique Mayenne Sarthe Loir	non
20/03	Syndicats de bassin sud et nord	Etude sur la restauration de la continuité écologique	oui
21/03	Agence de l'Eau	Rencontre sur le 10 ^e programme de l'A.E.L.B.	oui
27/03	Comité de bassin Loire-Bretagne	Réunion des Présidents de C.L.E. et d'E.P.T.B.	Non (C.R.B.V.)
03/04	Comité de bassin Loire-Bretagne	Séance plénière	non
05/04	D.D.T. Mayenne	Réunion sur les zones humides	oui
19/04	Etat	Réunion sur la biodiversité	non
22/04	D.D.T. 49	Réunion frayères et continuité écologique	non
14/05	Etat	Réunion technique « bassins versants en lien avec le plan écophyto »	oui
28/05	Etat et Région des Pays de la Loire	Atelier technique départemental 49 – trame verte et bleue (SRCE)	non
29 et 30/05	Agence de l'Eau	Rencontre des animateurs de S.A.G.E.	non
04/06	réunion des sigistes de Maine et Loire	- Biodiversité, aménagement et SIG - Actualité des SIG	oui
12/06	Communauté de communes de Segré	Commission assainissement	non
18/06	S.I.A.E.P. du Segréen	Réunion schéma directeur alimentation en eau potable	reportée
19/06	Agence de l'Eau	Comité technique Mayenne Sarthe Loir	non
19/06	Communauté de communes du Pays de Château Gontier	Réunion sur le S.C.O.T.	non
20/06	C.L.E. Mayenne	Réunion de présentation du projet de S.A.G.E.	oui
28/06	Syndicat de bassin Nord	Inauguration de la prairie des peupliers	oui
28/06	Amboigné	Inauguration de la station d'épuration	non
04/07	Comité de bassin Loire-Bretagne	Séance plénière	non
17/07	St Saturnin du Limet	Réunion P.L.U.	non
09/09	Communauté de communes du Pays de Château Gontier	Réunion sur le S.C.O.T.	non
10/09	Communauté de communes du Pays de Château Gontier	Réunion sur le S.C.O.T.	non
20/09	Syndicat de bassin Nord	Réunion des propriétaires de barrages dans le cadre de l'étude continuité écologique	oui
25/09	Congrier	Réunion P.L.U.	non
27/09	Etat	Réunion des animateurs S.A.G.E.	oui
01/10	Agence de l'Eau	Trophées de l'eau	oui
03/10	Comité de bassin Loire-Bretagne	Séance plénière	non
15/10	Agence de l'Eau	Résultats de la consultation publique sur l'eau	non
21/10	Chambre d'Agriculture, MSA,...	Comité de pilotage « sources du goût »	oui
22/10	Etat et Région des Pays de la Loire	Comité régional trame verte et bleue	oui
24/10	Syndicat du Pays de Craon	Restitution inventaire zones humides	oui
18/11	Etat et Région des Pays de la Loire	Atelier technique départemental 53 – trame verte et bleue (SRCE)	oui
26/11	Conseil Général de la Mayenne	Groupe phyt'eau propre 53	oui
27/11	Etat et Région des Pays de la Loire	Atelier technique départemental 49 – trame verte et bleue (SRCE)	oui
03/12	Conseil Général de la Mayenne	Groupe phyt'eau propre 53	oui
05/12	Syndicats de bassin sud et nord	Présentation du contrat territorial milieux aquatiques	oui
12/12	Comité de bassin Loire-Bretagne	Séance plénière	non
19/12	Conseil Général de la Mayenne	Le réchauffement climatique	oui
année	SYndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la lutte contre les Inondations et les Pollutions	Toutes les réunions de Comité syndical, bureau, commissions inondations et pollutions + comité de pilotage agricole restreint + comité de pilotage charte jardinerie (le Président de la C.L.E. est membre expert sans voie délibérative du SY.M.B.O.L.I.P.).	oui

ANNEXE 3
Liste des dossiers soumis pour avis à la C.L.E. - année 2013

Qui sollicite ?	Qui ?	Pour ?	Objet	Date d'envoi	Avis	Date arrêté ou décision
Président du Comité de bassin Loire-Bretagne	Président de la C.L.E.	avis	Questions importantes et calendrier de travail pour la révision du S.D.A.G.E.	10 janvier 2013	3 pages de remarques techniques disponibles sur demande à la C.L.E.	4 juillet 2013
Préfète de la Mayenne	Président de C.L.E.	avis	Autorisation exploiter un élevage avicole	14 janvier 2013	Oubli considérer usage phytosanitaires aux abords des bâtiments Conseil haies sur talus avec fossé Conseil export matières compostées hors bassin Oudon et hors zone vulnérable	20 août 2013
Préfète de la Mayenne	Président de C.L.E.	avis	Autorisation exploitation d'un élevage porcin à Ruillé le Gravelais	24 janvier 2013	Qualité nitrates moyenne à médiocre à l'aval Manque au dossier analyses complémentaires nitrates sur site Conseil outil analyse de reliquats dans les sols Conseil couverture fosse de stockage	30 octobre 2013
Préfète de la Mayenne	Président de C.L.E.	avis	Autorisation aménagement d'ouvrages de sur-stockage bassins Hière, Uzure, Chéran	24 janvier 2013	Projet réalisé dans le cadre du S.A.G.E. Oudon approuvé Analyse de compatibilité avec le S.A.G.E. est bien présentée	
Direction des territoires 49	Président C.L.E.	avis	Autorisation pour l'aménagement du quartier de la gare à Segré	13 février 2013	Analyse de compatibilité avec le S.A.G.E. Oudon trop succincte Vérifier règle S.A.G.E. sur imperméabilisation en cours d'approbation respectée Regret ruisseau d'Anthaise non intégré au projet au titre de la trame verte et bleue	
Préfète de la Mayenne	Président de C.L.E.	information	Complément autorisation du barrage de l'Etang du Château à Montjean	27 février 2013	/	13 février 2013
Préfète de la Mayenne	Président de C.L.E.	information	Complément autorisation du barrage de l'Etang de Terchant à la Gravelle et Saint Cyr le Gravelais	27 février 2013	/	13 février 2013
Président du S.B.O.S.	Président de la C.L.E.	avis	Avenant au contrat territorial milieux aquatiques	11 mars 2013	Favorable, répond à des dispositions du S.A.G.E. en révision	
Préfète de la Mayenne	Président de C.L.E.	notification	Régularisation d'un élevage porcin, modification des effectifs et plan d'épandage à Loigné sur Mayenne	2 avril 2013	/	19 mars 2013
Préfète de Maine et Loire	Président de la C.L.E.	avis	Modification de la carte des cours d'eau 49 utilisée pour l'application des bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE)	2 avril 2013	Défavorable Génère une confusion pour l'application de la Loi sur l'eau. Cours d'eau qui ne sont pas classés sont considérés comme des fossés	

Qui sollicite ?	Qui ?	Pour ?	Objet	Date d'envoi	Avis	Date arrêté ou décision
Préfet de Maine et Loire	Président de la C.L.E.	avis	Autorisation d'exploiter une carrière de sable à Loiré	17 avril 2013	Incompatible avec le S.D.A.G.E. et le S.A.G.E. pour la prise en compte des fêtes de bassin versant Intérêt d'utiliser comme en Mayenne la carte IGN Modification du projet précédent pour tenir compte des impacts de l'exploitation sur l'Argos : donc pas d'autres observations	
Préfète de la Mayenne	Président de la C.L.E.	avis	Autorisation de poursuite d'exploitation usine de fabrication de clôtures	25 avril 2013	Pas d'analyse de compatibilité avec le S.A.G.E. Oudon Pas d'analyse par rapport aux objectifs de retour au bon état écologique du Chéran	10 mai 2013
Préfète de la Mayenne	Président de la C.L.E.	Notification	Prescriptions complémentaires d'autorisation d'un élevage porcin à St Cyr le Gravelais : modification des effectifs et plan d'épandage	14 mai 2013	/	
Préfète de la Mayenne	Président de la C.L.E.	avis	Autorisation d'implanter une unité de méthanisation de déchets et de matières organiques à Craon	21 mai 2013	Oubli considérer captage eau potable de Segré Manque analyse épandage sur une parcelle zone humide Manque analyse épandage sur parcelles en tête de bassin versant S.D.A.G.E. Pas d'éléments qui permettent d'apprécier la diminution annoncée de l'usage d'engrais minéraux Besoins prévisionnels d'azote sur culture sont surestimés Pas d'appréciation par rapport à la pression existante (intégration de tous les plans d'épandages du secteur) Demande d'être destinataire du bilan agronomique annuel	
Président C.L.E. Mayenne	Président C.L.E.	avis	Projet de S.A.G.E. du bassin versant de la Mayenne	29 mai 2013	Favorable, pas d'incompatibilité avec le S.A.G.E. Oudon en révision	
Préfet de Loire-Atlantique	Président de la C.L.E.	avis	Projet de plan de gestion des poissons migrateurs 2014-2019	14 juin 2013	Cohérence avec le S.A.G.E. en révision Incohérence Oudon classé liste 2 que sur la partie amont Manque de connaissance des populations d'anguille sur le bassin de l'Oudon Absence d'un plan de communication	
Préfète de la Mayenne	Président de la C.L.E.	notification	Prescriptions complémentaires d'autorisation d'un élevage porcin à Livré la Touche et à Pommerieux : modification des effectifs et plan d'épandage	17 juin 2013	/	14 juin 2013
Préfet de Maine et Loire	Président de la C.L.E.	avis	Autorisation d'exploiter un élevage avicole à la Chapelle Hullin	1 ^{er} juillet 2013	Pas d'analyse de compatibilité avec le S.A.G.E. Oudon Oubli de considérer captage eau potable de Segré Inquiétudes sur risque de refus des effluents par la Sté repreneuse	

Qui sollicite ?	Qui ?	Pour ?	Objet	Date d'envoi	Avis	Date arrêté ou décision
Préfet de la Mayenne	Président de la C.L.E.	notification	Arrêté délimitant les zones de frayères du département de la Mayenne	25 septembre 2013	/	20 septembre 2013
Préfet de Maine et Loire	Président de la C.L.E.	avis	Autorisation d'exploiter un élevage de canards à Chazé sur Argos	1 ^{er} octobre 2013	Pas d'analyse de compatibilité avec le S.A.G.E. Oudon Incohérence sur les quantités d'effluents à épandre Conseil aménagement de zones tampons Pas d'état de la pression azotée avant projet Pas d'appréciation par rapport à la pression existante (intégration de tous les plans d'épandages du secteur)	
Préfet de la Mayenne	Président de la C.L.E.	avis	Autorisation d'exploiter une unité de fabrication d'aliments pour le bétail et stockage de céréales à Craon	4 octobre 2013	Analyse de compatibilité avec le S.A.G.E. Convention de raccordement assainissement avec la ville de Craon prévue	
Préfet de Maine et Loire	Président de la C.L.E.	avis	Renouvellement autorisation d'exploiter une carrière de déchets d'exploitation de carrière à Combrée et Bouillé Ménard	1 ^{er} novembre 2013	Maintien du fonctionnement de la vallée du Misegrain Conservation de la chênaie humide et de la saussaie Insuffisance de l'analyse de la compatibilité avec le S.A.G.E. Oudon sur le volet qualité de l'eau Doute sur le risque lié aux matières en suspension générées par l'extraction dans les eaux souterraines et superficielles Mesures avant exploitation insuffisante et absence de mesures sur les métaux lourds Conseil protocole de suivi de la qualité de l'eau en phase d'exploitation Plans incomplets : manque chambre d'extraction, réseaux eau pluviale, station d'analyse de l'eau Demande mise en place CLIS	
Préfet de Maine et Loire	Président de la C.L.E.	avis	Régularisation administrative d'un élevage de dindes à St Georges sur Loire (épandage en partie à Vern d'Anjou)	21 novembre 2013	Pas d'analyse de compatibilité avec le S.A.G.E. Oudon Conseil zones tampons Pas d'état de la pression azotée avant projet Pas d'appréciation par rapport à la pression existante (intégration de tous les plans d'épandages du secteur)	
Préfet de Mayenne	Président de la C.L.E.	information	Prescriptions complémentaires pour la mise en dérivation, du ruisseau du Housseau à hauteur d'un plan d'eau – commune de St Cyr le Gravelais	22 novembre 2013		
Préfet de Maine et Loire	Président de la C.L.E.	avis	Extension d'un élevage canin à Nyoiseau	9 décembre 2013	Analyse de compatibilité avec le S.A.G.E. Oudon Le risque pollution par les phytosanitaires non agricoles n'est pas abordé	

Liste des récépissés de déclaration – année 2013

Objet	Pétitionnaire	Date
Modification réseau eaux pluviales ZAC Cloteau de la Minière	M le Maire de Segré	4 février 2013
Forage sur la commune de Craon (3 650 m ³ /an)	M le Maire de Craon	18 mars 2013
Forage sur la commune du Lion d'Angers (168 000 m ³ /an)	STE ELIVIA	12 avril 2013
Déconnexion de l'étang Gérard du ruisseau de l'étang Gérard à Chazé Henry et Vergennes	SCI Bel Orient	19 avril 2013
Derivation du cours d'eau sur 70 m		
Forage sur la commune d'Armaillé (5 000 m ³ /an)	EARL de la Plaine	22 avril 2013
Rejets d'eaux pluviales zone d'activités de l'Ombree à Combrée (6,5 ha)	Mme la Présidente de la Communauté de communes de la Région de Pouancé Combrée	13 mai 2013
Allongement de deux ouvrages de franchissement à Denazé (busage sur 2x6 m)	M LANDAIS	23 mai 2013
Déplacement de la prise d'eau potable à Chazé Henry	M le Président du syndicat d'eau potable du Craonnais	3 juin 2013
Remplacement d'un ouvrage de franchissement à Ampoigné (busage sur 9,6 m)	M le Président du Conseil général de la Mayenne	10 juin 2013
Modification de la déclaration pour la station d'épuration	M le Maire de St Saturnin du Limet	12 juin 2013
Forage sur la commune de St Aignan sur Roë (2 300 m ³ /an)	M MIGNOT	25 juin 2013
Epandage des boues de la station d'épuration (20 ha)	Commune d'Andigné	5 juillet 2013
Modification de charges et de normes de rejet pour la station d'épuration communale à Cossé le Vivien (4250 éq/hab)	M le Maire de Cossé le Vivien	22 juillet 2013
Modification de la déclaration pour la station d'épuration		
Forage sur la commune de Quelaines St Gault (1 650 m ³ /an)	M ROIMIER	20 août 2013
Rejets d'eaux pluviales lotissement à Courbeveille (1,6815 ha)	Commune de Courbeveille	21 août 2013
Mise en valeur du ruisseau de la Fontaine Oger	M le Maire de Carbay	22 août 2013
		5 septembre 2013
Forage sur la commune de Gené (6 000 m ³ /an)	GAEC de la Gendraie	12 septembre 2013
Forage sur la commune de Bouchamps les Craon (3 400 m ³ /an)	EARL du Muguet	12 septembre 2013
Rejets d'eaux pluviales lotissement à Louvaines (4,6 ha)	Commune de Louvaines	11 octobre 2013
Forage sur la commune de Ballots (2 200 m ³ /an)	GAEC du Bas Bénédard	29 octobre 2013
Déplacement et allongement d'un ouvrage de franchissement à Méral (12 m)	EARL Ricard	13 novembre 2013
Réalisation d'un ouvrage de franchissement à ST Cyr le Gravelais (10 m)	M LEMONNIER	13 novembre 2013
Allongement d'un ouvrage de franchissement à Mée et Chérancé (8,5 m)	Conseil Général de la Mayenne	13 novembre 2013
Forage sur la commune de Combrée (2 000 m ³ /an)	EARL Burcham	25 novembre 2013
Rejets d'eaux pluviales lotissement à Cossé le Vivien (5,17 ha)	Commune de Cossé le Vivien	6 décembre 2013

Décisions de droits d'eau de 24 ouvrages situés sur le bassin versant de l'Oudon en Mayenne	Notification aux propriétaires des ouvrages	30 mai 2013
---	---	-------------

Liste des oppositions à déclaration – année 2013

Néant

BILAN MISE EN OEUVRE DES ACTIONS DU S.A.G.E. (2003-2013)

N° ACTION sous-action	LIBELLE ACTION	ETAT DE REALISATION	CONFORMITE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS S.A.G.E.
1	Pérenniser la structure fédératrice, la CLE		
1.1	Animation de la C.L.E., évaluation du S.A.G.E. et coordination du C.R.B.V.	menée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
1.2	Conception graphique et diffusion de la lettre Inf'eau Oudon	menée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
1.3	Conception, édition et diffusion des tableaux de bords	menée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
1.5	Action pédagogique « eau » auprès des scolaires	menée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
2	Définition d'un socle commun Contrat Agriculture Durable	menée à l'échelle des sous-bassins Atraize, Chéran et Misengrain	totale
3	Restauration du maillage bocager		
3.1	Diagnostics paysagers : haies paysagères & Diagnostic bocager : haies fonctionnelles et talus	menée à l'échelle départementale sur le plan paysager	partielle
3.2	Travaux de plantation	menée à l'échelle des Pays non mise en œuvre	partielle
3.3	Bilan / perspectives		
3.4	Démonstrations et communication sur la valorisation et l'entretien des haies efficaces	menée à l'échelle des sous-bassins Atraize, Chéran et Misengrain	totale
4	Validation et mise en œuvre sur des sites pilotes d'une méthode de cartographie du risque de transfert des pollutions diffusées		
4.1	Modélisation du transfert de polluants agricoles à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	menée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
4.2	Accompagnement du projet de recherche Université du Maine	menée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
5	Poursuivre la mise en place de périmètres de protection et mener à son terme la procédure		
6	Formation et sensibilisation sur les stratégies de protection des cultures		
6.1	Raisonnement les pratiques de protection des cultures	menée à l'échelle des sous-bassins Atraize, Chéran et Misengrain	totale
6.2	Diagnostics phytosanitaires d'exploitation	menée à l'échelle départementale	totale
6.3	Mise en place de sites pilotes "prévention des pollutions ponctuelles"	menée à l'échelle des sous-bassins Atraize, Chéran et Misengrain	totale
6.4	Phytosanitaires et aménagement du siège d'exploitation	menée à l'échelle départementale	totale
6.5	Zones de protection le long des cours d'eau	menée à l'échelle des sous-bassins Atraize, Chéran et Misengrain	totale
6.6	Lettre agricole de l'Oudon	menée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
6.7	Micro-salons environnement	menée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	partielle
7	Mise en œuvre d'une opération groupée Bassin de l'Oudon	menée à l'échelle départementale	totale
8	Diffusion d'une plaquette sur le bon usage des pesticides à destination des particuliers	menée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
9	Collecte des emballages vides de produits phytosanitaires	menée à l'échelle départementale	totale
10	Centralisation des besoins en traitements phytosanitaires pour les collectivités	obsolète	
11	Contrôle technique des pulvérisateurs	devenue réglementaire terminée	totale
12	Etude des possibilités de financement public de l'assainissement autonome		
13	Réaliser les études de zonage sur le bassin versant		
14	Diagnostic de l'existant en matière d'assainissement collectif et de rejets industriels		
14.1	Diagnostic assainissement collectif	menée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
14.2	Diagnostic assainissement collectif	menée ponctuellement (qqs communes)	totale
15	Mise en place d'une structure d'assistance technique en matière d'assainissement autonome		
15.1	Mise en œuvre d'une (de) structure(s) d'assistance technique en matière d'assainissement autonome		
15.2	Diagnostic assainissement non collectif	menée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
16	Mise en place d'équipements à haut rendement épuratoire		
16.1	Mise en place d'équipements à haut rendement épuratoire > 2000 EH	menée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
16.2	Mise en place de station d'épuration < 2000 EH et de réseaux d'assainissement	menée ponctuellement (qqs communes)	totale
16.3	Réhabilitation des stations existantes	menée ponctuellement (qqs communes)	totale
16.4	Réhabilitation de réseaux d'assainissement	menée ponctuellement (qqs communes)	totale
17	Poursuivre les recherches en matière de ressources en eau	menée ponctuellement (qqs SIAEP ou Régies)	partielle
18	Valoriser la ressource en eau souterraine connue et facilement mobilisable (galeries noyées)	menée ponctuellement (qqs SIAEP ou Régies)	partielle
19	Mobiliser localement de nouvelles ressources	menée ponctuellement (qqs SIAEP ou Régies)	partielle
20	Prévoir une ressource de secours en cas de pollution	menée ponctuellement (qqs SIAEP ou Régies)	partielle
21	Renforcer les interconnexions entre les réseaux AEP	menée ponctuellement (qqs SIAEP ou Régies)	partielle
22	Augmenter les capacités de stockage sur les réseaux	menée ponctuellement (qqs SIAEP ou Régies)	partielle
23	Mise en place d'un système d'alerte en cas de pollution accidentelle	menée ponctuellement (qqs SIAEP ou Régies)	totale
24	Substituer aux prises d'eau en rivières des retenues collinaires - introduire des règles de construction et de gestion	non mise en œuvre	
25	Mieux gérer les plans d'eau existants	non mise en œuvre	
26	Limiter la création des plans d'eau privatifs de loisirs - établir un cahier des charges pour les plans d'eau collectifs de loisirs	menée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon devenue réglementaire ou équivalence	partielle

BILAN MISE EN OEUVRE DES ACTIONS DU S.A.G.E. (2003-2013)

N° ACTION sous-action	LIBELLE ACTION	ETAT DE REALISATION	CONFORMITE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS S.A.G.E.
27	Prescriptions spécifiques liées aux inondations et communication aux populations	terminée	totale
27_1	Réalisation d'un document de référence pour les aménageurs	non mise en œuvre	
27_2	Prescriptions spécifiques	ménée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
27_3	Repères de crues	terminée	totale
27_4	Site internet d'information sur les crues	terminée	totale
28	Délimitation de l'emprise des plus hautes eaux - préservation des zones principales d'expansion des crues		
29	Application de mesures réglementaires sur le bassin versant de l'Oudon en matière d'inondation		
29_1	PPR	ménée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
29_2	Dossiers communaux - Information préventive sur le risque	ménée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
30	Pérenniser et améliorer l'organisation en situation de crise	non mise en œuvre	
31	Développement d'outils de mesures et de prévision sur le bassin de l'Oudon - suivi en temps réel de la situation	ménée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
32	Organiser la gestion des plans d'eau en crue	ménée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
33	Protections locales contre les inondations	ménée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
34	Stockage temporaire et utilisation des grands plans d'eau	ménée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
35	Régulation des eaux au niveau des émissaires agricoles	ménée ponctuellement	totale
36	Formation des équipes d'entretien	ménée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
37	Entretien régulier des cours d'eau		
37_1	Restauration des cours d'eau	ménée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
37_2	Limitation de la prolifération de la Jussie	ménée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
37_3	Etude préalable à la restauration des très petits cours d'eau	ménée à l'échelle du S.B.O.N.	totale
38	Plantation d'arbres et d'arbustes en berge	ménée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
39	Aménagement d'abreuvoirs		
39_1	Plaquette de sensibilisation sur l'aménagement d'abreuvoirs (fiche intégrée à une plaquette destinée aux riverains)	terminée	totale
39_2	Aménagement d'abreuvoirs de démonstration	ménée à l'échelle du S.B.O.N.	totale
39_3	Aménagement d'abreuvoirs chez les particuliers	non mise en œuvre	
40	Protection des berges par génie végétal	ménée ponctuellement	totale
41	Restauration des habitats piscicoles		
41_1	Suppression d'ouvrages et diversification du lit	ménée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
41_2	Aménagement de frayères	ménée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
42	Etablissement d'une Charte de gestion des vannages		
42_1	Etablissement d'une charte de gestion des vannages	ménée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
42_2	Réflexion sur le devenir des ouvrages avant restauration	ménée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
42_3	Réflexion sur l'intérêt des passes à poisson lors de la rénovation des barrages pour rétablir la remontée des migrateurs	ménée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
42_4	Aménagement des passes à poisson	ménée ponctuellement	totale
43	Plan de gestion du patrimoine naturel		
43_1	Gestion et suivi des milieux remarquables du bassin	ménée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale
43_2	Inventaire des zones humides	ménée ponctuellement	partielle
44	Mise en valeur des cours d'eau pour le tourisme	ménée ponctuellement	partielle
45	Animations sur le thème de la rivière et aménagement raisonné de sites naturels pour l'accueil du public	ménée ponctuellement	totale
46	Diffusion de fiches techniques sur la rivière et le patrimoine naturel associé, à l'attention des riverains et des usagers	terminée	totale
AC1	Accompagnement des bonnes pratiques de fertilisation azotée	ménée à l'échelle départementale	partielle
AC2	Démonstration et communication sur les CIPAN	devenue réglementaire	totale
AC3	Plans de fumure	ménée à l'échelle des sous-bassins Aralze, Chéran et Misengrain	
AC4	Valorisation des plans de fumure	ménée à l'échelle du département de la Mayenne	partielle
AC5	Campagne d'analyse des déjections	ménée ponctuellement	partielle
AC6	Démarche territoriale d'émergence d'une dynamique locale (agricole et non agricole)	non mise en œuvre	
AC6bis	Démarche de qualification "Agriculture Raisonnée"	ménée à l'échelle départementale	partielle
AC7	Réduction de la vulnérabilité - études	ménée ponctuellement	totale
AC8	Réduction de la vulnérabilité - travaux	ménée ponctuellement	totale
AC9	Recherche de fuites sur les réseaux	ménée ponctuellement (qqs SIAEP ou Régies)	totale
AC11	Suivi évaluation du S.A.G.E., du plan de gestion et du C.R.B.V.	ménée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon	totale

Indicateurs communs du tableau de bord des Sage

Année 2013

partiellement renseigné.

Sage en élaboration mis en œuvre

en révision Oui

1 Atteinte du bon état des masses d'eau du Sage

Indicateurs fournis par le STB

Millésime d'évaluation de l'état

Synthèse de l'état écologique des masses d'eau de surface du Sage pour l'année Y

Etat XXXX

Type_ME	Nombre_ME	Etat écologique des masses d'eau hors MEFM et MEA			Objectif très bon et bon état écologique			ME pour lesquelles les éléments sont insuffisants
		Médiocre	Moyen	Très bon	2015	2021	2027	
Cours d'eau		%	%	%	%	%	%	%
Plans d'eau		%	%	%	%	%	%	%
Eau de transition		%	%	%	%	%	%	%
Eau côtière		%	%	%	%	%	%	%

Synthèse du potentiel écologique des MEFM ET MEA du Sage pour l'année Y

Type_ME	Nombre_ME	Potentiel écologique des MEFM et MEA			Objectif de potentiel écologique très bon et bon			ME pour lesquelles les éléments sont insuffisants
		Médiocre	Moyen	Très bon	2015	2021	2027	
MEFM - MEA Cours d'eau		%	%	%	%	%	%	%
MEFM - MEA Plans d'eau		%	%	%	%	%	%	%
MEFM - MEA Eau de transition		%	%	%	%	%	%	%
MEFM - MEA Eau côtière		%	%	%	%	%	%	%

Synthèse des indices de confiance des masses d'eau de surface du Sage

Etat écologique	Nombre_ME	Niv3	Niv2	Niv1
		%	%	%

Ecart à l'objectif 2015 pour les ME de surface

Nombre de ME en état moins que bon et en objectif 2015
--

Synthèse de l'état des ME souterraines du Sage

Eaux souterraines	Nombre_ME	ME en bon état chimique		ME en bon état quantitatif		Objectif 2015		Objectif 2021		Objectif 2027	
		%	%	%	%	bon état chimique	bon état quantitatif	bon état chimique	bon état quantitatif	bon état chimique	bon état quantitatif
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%

Ecart à l'objectif 2015 pour les ME souterraines

Nombre de ME en état moins que bon et en objectif 2015
--

1B-1 Restauration de la continuité écologique des cours d'eau

Nombre de cours d'eau identifiées comme prioritaires pour la définition du taux d'étagement objectif

Nombre de cours d'eau	16
-----------------------	----

Voir fiche de lecture n°6 pour la définition des cours d'eau prioritaires

Nombre de cours d'eau prioritaires pour lesquelles le taux d'étagement actuel a été calculé

Taux d'étagement actuel	entre 0 et 20 %	entre 20 et 40 %	entre 40 et 60 %	entre 60 et 80 %	entre 80 et 100 %
Nombre de cours d'eau				13	

méthode inapplicable pour 3 masses d'eau ; méthode a du être adaptée par l'onema pour les autres masses d'eau

Nombre de cours d'eau prioritaires pour lesquelles un

Taux d'étagement objectif	entre 0 et 20 %	etc...	entre 80 et 100 %
---------------------------	-----------------	--------	-------------------

Le taux d'étagement objectif est considéré défini dès lors qu'il a été

taux d'étagement objectif a été défini

Nombre de cours d'eau

13

approuvé par la CLE

Millésime de la liste des ouvrages

Liste XXXX

Nombre d'ouvrages ayant fait l'objet de travaux ou d'opération de gestion

Nombre d'ouvrages	Effacement (suppression totale)	Arrasement partiel, échançure	Gestion des ouvrages	Équipement d'ouvrages
-------------------	---------------------------------	-------------------------------	----------------------	-----------------------

Indicateur du bilan du programme de mesures : fourni par le STB

4A-2 Plan de réduction de l'usage des pesticides

Le Sage comporte un plan de réduction des pesticides

Des zones sur lesquelles les efforts de réduction doivent porter en priorité sont identifiées

	oui	non
	oui	non

6C Lutter contre les pollutions diffuses, nitrates et pesticides dans les AAC

Nombre de captages prioritaires sur le périmètre du Sage (AAC Grenelle)

- pour lesquels les études ne sont pas démarquées
- pour lesquels les études sont en cours (c'est-à-dire dès la phase d'études préalables à la délimitation)
- pour lesquels un "programme d'action" est mis en œuvre (au mois de mai année N)
- pour lesquels un "programme d'action" est prévu (au mois de mai année N+1)

Indicateurs fournis par le STB

8A-2, 8E-1 Préservation et gestion des zones humides

Actions réalisées par la Cle en faveur des zones humides

Les enveloppes de forte probabilité de présence de zones humides sont inventoriées et hiérarchisées	oui	non	en cours	%
- Dans les enveloppes définies, proportion des communes ayant fait l'objet d'un inventaire précis	oui			99
Les principes d'actions pour assurer la préservation et la gestion des zones humides sont identifiés	oui			
Le cas échéant, des ZHIEP et des ZSGE sont identifiées		non		
Les actions nécessaires pour la préservation des ZHIEP, ainsi que les servitudes sur les ZSGE font l'objet de dispositions ou de règles		non		

Les notions d'enveloppes et d'inventaire précis se rapportent à la méthode définie dans le guide d'inventaire des zones humides de l'AE LB. Toutes ces actions sont considérées réalisées dès lors qu'elles sont validées par la Cle

10A-1 Lutte contre les marées vertes

Indicateurs fournis par le STB pour l'année 2013. Voir fiche de lecture n°3 pour la méthode.

Nombre de masses d'eau identifiées comme potentiellement contributeurs de marées vertes

Nombre de masses d'eau

Parmi celles-ci, nombre de cours d'eau pour lesquelles un objectif spécifique de réduction des flux de nitrates a été défini

Objectif de réduction	entre 0 et 30 %	entre 30 et 60 %	entre 60 et 100 %
Nombre de cours d'eau			

L'objectif de réduction des flux est considéré défini dès lors qu'il a été approuvé par la Cle

11A1 Inventaire des zones de têtes de bassin versant

oui non

L'inventaire est constitué a minima de la carte réalisée par l'agence de l'eau
 une analyse de leur caractéristique a été réalisée

oui	
oui	
oui	

Les objectifs et règles de gestion renvoient a minima aux dispositions du Sage efficaces pour les têtes de BV

15B-2 Volet pédagogique

Existence d'un volet pédagogique

Les objectifs sont identifiés	oui	non
Les publics sont identifiés	oui	
Les partenaires sont identifiés	oui	

Voir la fiche de lecture relative au volet pédagogique (disponible sur le site Internet de l'agence de l'eau)

Planification des actions

Les actions sont planifiées	oui	non	partiel
Les actions planifiées années N sont réalisées	oui		
Les actions réalisées sont évaluées		non	

Votre évaluation (5 représentant la meilleure efficacité)

Globale	de 1 à 5
---------	----------

3 Coordination des contrats territoriaux

Pourcentage des masses d'eau de surface du Sage qui ont un objectif de bon état écologique en 2015 non atteint à ce jour :

	%
	%

- non concernées par une opération territoriale
- en risque morphologique et dont l'opération territoriale ne comporte pas un volet cours d'eau
- en risque pollution (diffuse, nitrate et pesticide) et dont l'opération territoriale ne comporte pas un volet pollutions diffuses

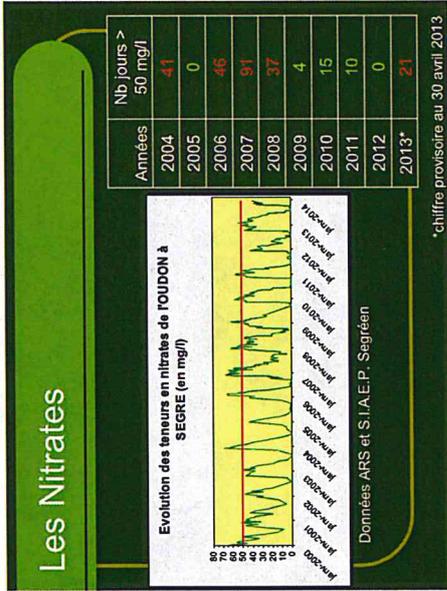
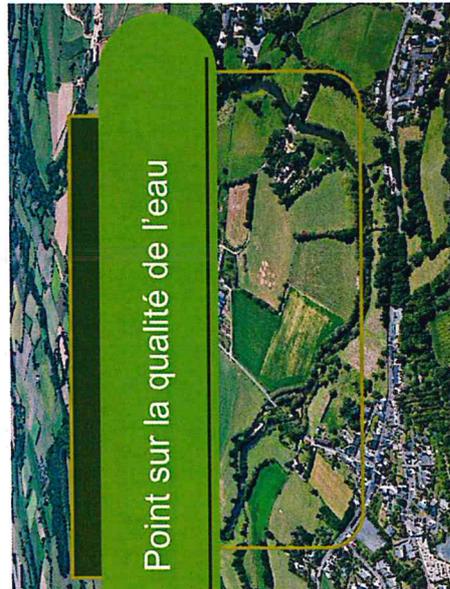
Indicateurs calculés et fournis par le STB

Réseau de suivi physico-chimique 2013
bassin versant de l'Oudon

ANNEXE 6

	CG du Maine et Loire		CG de la Mayenne		Agence de l'eau Loire Bretagne - DREAL		ARS		S.Y.M.B.O.L.L.I.P.	
	Physico-chimie	Phyto	Physico-chimie	Phyto	Physico-chimie	Phyto	Physico-chimie	Phyto	Physico-chimie	Phyto
4130500					Fqce 9	Fqce 7				Fqce 1 juillet
4131100			Fqce 12		Fqce 7	Fqce 7				Fqce 1 juillet
4131050			Fqce 12							
4131200					Fqce 9	Fqce 7				Fqce 1 juillet
4131300			Fqce 12							Fqce 6 avri à sept
4131250			Fqce 12							
4131400			Fqce 12		Fqce 7	Fqce 7				Fqce 1 juillet
4131445			Fqce 12			Fqce 7				Fqce 1 juillet
4131455			Fqce 12							
								Fqce 12 en nitrates et COT Fqce 2 en Phosphore		Fqce 12
4131470			Fqce 12							
4131550					Fqce 9	Fqce 7				Fqce 1 juillet
4131500			Fqce 12							
4131600										
4132050										
4132000					Fqce 9	Fqce 7				Fqce 1 juillet

Légende : Fqce = Fréquence, ainsi Fqce 9, veut dire qu'il y a eu 9 analyses dans l'année pour ce paramètre et pour ce point, Fqce 12 = 12 analyses soit un suivi mensuel.
Physico-chimie : signifie que ce sont les paramètres de type "nitrates", "phosphore", "carbone organique"... qu'on suit avec parfois des différences d'un organisme à l'autre.
Phyto : signifie analyses multi-résidus de produits phytosanitaires, là aussi, il existe des différences d'un organisme à l'autre dans les molécules recherchées mais en général les plus problématiques le sont systématiquement.

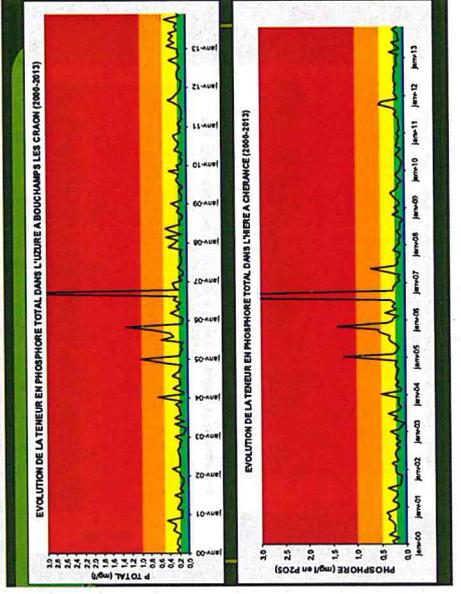
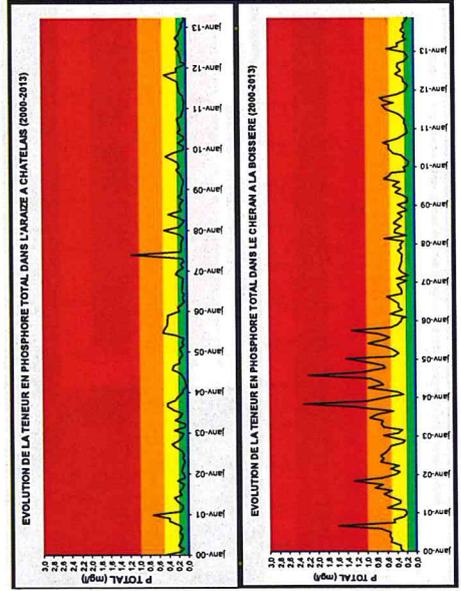
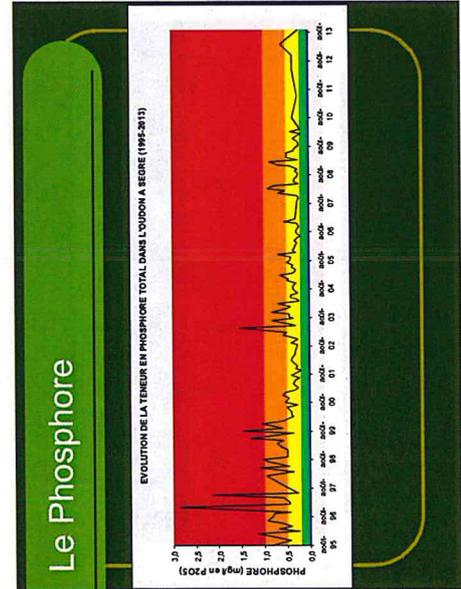


Les nitrates

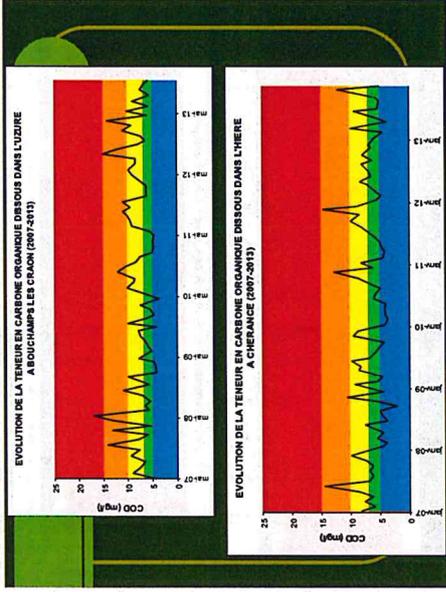
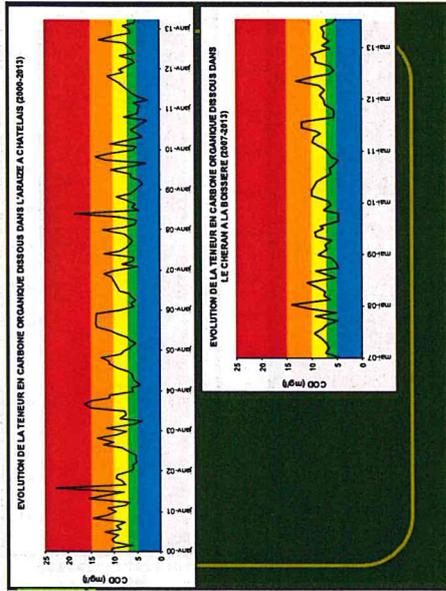
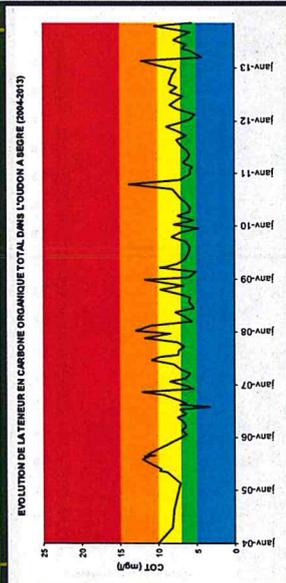
Evolution qualité des eaux souterraines

Moyenne des concentrations en nitrates sur 1 an

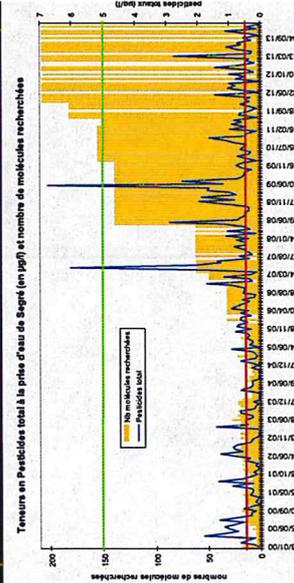
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Concentration	Classe			
Les Thyrais	HOIS BV	Exploité	HOIS BV	Exploité	HOIS BV	Exploité	35,7	33,6	34,3	38,8	Aucun
La Masrale	DANS BV	Exploité	DANS BV	Exploité	DANS BV	Exploité	0	0	0	0	Faible
La Marinière	DANS BV	Exploité	DANS BV	Exploité	DANS BV	Exploité	8,6	3,6	-	-	Moyen
Chanteloup	DANS BV	Exploité	DANS BV	Exploité	DANS BV	Exploité	0	-	-	-	Fort
La Plaine	BAZOUZES	Exploité	DANS BV	77,9	67,6	66,2	56	65,4	-	-	Fort
L'Éproumière	LIVRE-JA-TOUCHE	Exploité	DANS BV	63,3	60,8	63	64,2	-	-	-	Fort
Chaltrès	BALLOTS	Exploité	DANS BV	0	0	-	-	-	-	-	Fort
La Halle - Les Fiches	COSSE LE VIVIER	Exploité	DANS BV	0	0	-	-	-	-	-	Fort
La Thyomière	LOIRON	Exploité	HOIS BV	35,9	38,7	41,4	40,1	39,4	39,1	-	Fort
Bon enfant	AHUILLE	Exploité	HOIS BV	46,7	63,3	45,7	47,6	44,3	-	-	Fort
La Jordanière	ST CYR LE GRAVELAIS	Exploité	DANS BV	0	0	-	-	-	-	-	Fort
Les Fauvères	ST CYR LE GRAVELAIS	Abandonné	DANS BV	65,7	45,1	43,1	47,2	40,8	-	-	Fort
La Cruchère	ST CYR LE GRAVELAIS	Exploité	DANS BV	7,2	-	-	-	-	-	-	Fort
Les Germeudrières	ST PIERRE LA COUR	Exploité	HOIS BV	6,4	-	-	-	-	-	-	Fort
Challonge	ST CYR LE GRAVELAIS	Exploité	DANS BV	-	-	-	-	-	-	-	Fort
Kridle F2	VRITZ	Exploité	HOIS BV	-	-	-	-	-	-	-	Fort
Kridle F1	VRITZ	Exploité	HOIS BV	-	-	-	-	-	-	-	Fort



La matière organique



Les produits phytosanitaires



seuil max Pesticides totaux eau destinée = 0,50 µg/l eau brute = 5 µg/l

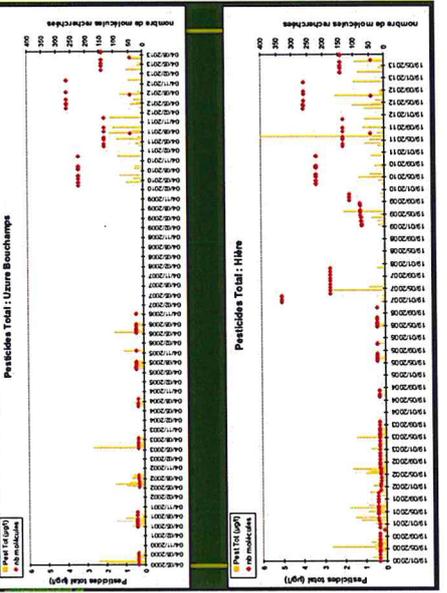
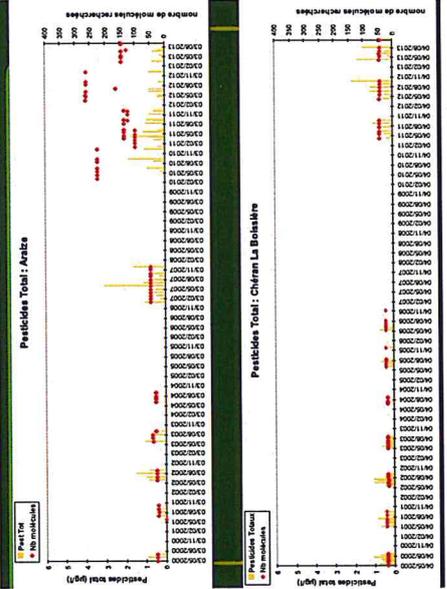
Pesticides les plus retrouvés en 2013	total sur l'année (µg/l)	Nb détectations sur 12 analyses (15 pour les* et 13 pour les**)	Usage
Isoproturon**	2,8	13	desherb blé
AMPA**	2,13	11	orge
Métaldéhyde*	1,12	11	desherb
Chlortoluron**	0,74	5	molluscide
Atrazine-2-hydroxy	0,5	12	desherb blé
Nicosulfuron	0,33	9	desherb blé
Métolachlore	0,28	7	desherb maïs
Imidaclopride	0,27	6	desherb maïs
Diméthénamide	0,24	6	insecticide (céréales et arbo)

Pesticides les plus retrouvés en 2013	total sur l'année (µg/l)	Nb détectations sur 12 analyses (15 pour les* et 13 pour les**)	Usage
Desméthylisoproturon**	0,2	5	desherb blé
Glyphosate**	0,17	2	desherb
Triclopyr	0,15	4	desherb
Mécoprop	0,15	2	desherb
Propyzamide	0,14	2	desherb colza, pois, luzerne
Acétochlore	0,12	2	desherb maïs
Bentazone	0,11	6	desherb cultures
Fluroxypir	0,1	5	desherb céréales, maïs
Axazine dibasyl	0,1	8	desherb maïs

Les produits phytosanitaires

Evolution de la qualité des eaux souterraines

Commune	Echantillon	2007		2008		2009		2010		2011		2012	
		PEL	C										
Les Thoyes	ENS 1	0,31	0,37	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31
La Marnelle	ENS 1	0,31	0,37	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31
Chantebourg	ENS 1	0,31	0,37	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31
La Fosse	ENS 1	0,31	0,37	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31
Upernaville	ENS 1	0,31	0,37	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31
Chaviers	ENS 1	0,31	0,37	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31
La Haie - Les Friches	ENS 1	0,31	0,37	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31
La Thyonnière	ENS 1	0,31	0,37	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31
Bois enfant	ENS 1	0,31	0,37	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31
La Brionnais	ENS 1	0,31	0,37	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31
Les Grèves-d'Avers	ENS 1	0,31	0,37	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31
Chalange	ENS 1	0,31	0,37	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31
Enlève F2	ENS 1	0,31	0,37	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31
Enlève F1	ENS 1	0,31	0,37	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31	0,4	0,31



LISTE DES ACTIONS A MENER PAR LA C.L.E. IDENTIFIEES DANS LE CADRE DU S.A.G.E. OUDON

Actions classées par ordre des délais puis des dispositions :

Disposition	Actions à mener par la C.L.E.	Délais*	PROGRAMME 2014
A-02 A-03	aires d'alimentation des captages : délimitation et programme d'actions pour Segré ; Livré la Touche ; Fauvière-Cruchère et Challonge ; La Plaine	1 an	SY.M.B.O.L.I.P. a maîtrise d'ouvrage C.L.E. donne des avis Mise en place aire Segré + programme d'actions décidé fin 2014 Aires captages souterrains à programmer Actions captages souterrains dans cadre programme Segré ??
B-14	Fixation des objectifs définitifs de réduction des taux d'étagement pour Oudon, Uzure, Hière	Fin 2013 (issu étude)	Etude continuité écologique est achevée Analyse pour confirmer les objectifs intermédiaires RT avec la collaboration des techniciens de rivière
B-19	Indicateurs stabilisés pour l'évaluation de l'état des milieux aquatiques, tableau de bord annuel	1 an	Disposition difficile compte tenu des évolutions des indicateurs au niveau national. Travail important à mener non programmé dans l'attente de la stabilisation des indicateurs nationaux
C-25	Mener une étude de gestion quantitative pour le partage de la ressource en eau	1 an	Engagée avec un prestataire extérieur du 1 ^{er} mars 2014 au 1 ^{er} mars 2015
E-35	Méthode de mise en œuvre des inventaires de zones humides dans le cadre des documents d'urbanisme	1 an	En interne Analyse de ce qui a été fait sur le Pays de Craon avec un Groupe de travail restreint S'en nourrir pour élaborer le guide.
F-51	Tableau de bord annuel pour le suivi-évaluation	1 an	En interne Chargée de mission évaluation

ANNEXE 8

Disposition	Actions à mener par la C.L.E.	Délais*	PROGRAMME 2014
B-12	Préciser le calendrier et la méthode de travail pour organiser concertation sur référence harmonisée de localisation des cours d'eau du bassin de l'Oudon	2 ans	
B-14	Fixation des objectifs définitifs de réduction des taux d'étagement pour les autres cours d'eau	3 ans	
E-36	Compléter l'inventaire zones humides dans les fonds de vallée, dans les têtes de bassin versant en fonction des masses d'eau prioritaires Consolidation et homogénéisation de données existantes	3 ans	Intégration des données du Pays de Craon (cf. disposition E-35 délai 1 an)
E-41	Inventaire des éléments du bocage stratégiques pour la gestion de l'eau et préconisations pour leur préservation Suggestions de mesures compensatoires en cas de réorganisation parcellaire Mise à disposition des données recueillies sur Internet	3 ans	
A-05	Inciter les gestionnaires des réseaux A.E.P. à établir des diagnostics de leurs réseaux	Dans les 6 ans	
A-11	méthode simplifiée plans de désherbages communaux ; évaluation, publication des moyens et méthodes	Dans les 6 ans	
E-36	Compléments à l'inventaire des zones humides sur l'ensemble du bassin Etude des moyens de protection des zones humides au travers des ZHIEP ZSGE	Dans les 6 ans	
E-40	Etude de réaménagement des sorties de drains directs aux cours d'eau par création de zones tampons	Dans les 6 ans	
F-46	Etude de faisabilité de regroupement des structures de gestion de l'eau potable	Dans les 6 ans	
F-48	Parution d'une lettre aux élus à l'image de la lettre agricole	Dans les 6 ans	
F-49	Mise en place d'un site Internet pour l'information	Dans les 6 ans	En cours. Ouverture fin mars 2014
F-50	Etudier la création et les critères d'utilisation d'un logo « S.A.G.E. de l'Oudon »	Dans les 6 ans	

*en référence à la date de publication du S.A.G.E.